



Compte rendu du CCAS du 27 Novembre 2014

Le conseil central de l'action sociale (CCAS) s'est réuni Le 27 novembre 2014 sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BODIN, secrétaire général pour l'administration.

Cette 82ème session du CCAS a été en partie consacrée à l'examen du budget 2015 de l'action sociale.

Pour la CGT, dans le contexte actuel, il est intolérable que le budget de l'action sociale soit une nouvelle fois en diminution

C'est pour cette raison, que la CGT n'a pas voté ce budget

Après lecture des déclarations liminaires (voir celle de la CGT ci-joint), le SGA a tenu à réaffirmer le maintien des effectifs du réseau social, et que l'objectif d'une crèche par base de défense était toujours d'actualité.

☞ **Prestation de soutien en cas d'absence prolongée du domicile (PSAD)**

Suppression du CESU défense à compter du 1er mai 2015 remplacé par cette nouvelle prestation, destinée à participer au remboursement de dépenses effectuées pour des services à la personne pendant l'absence prolongée du ressortissant civil ou militaire.

La PSAD sera évaluée à l'issue d'une année de fonctionnement. Vote contre de la CGT

☞ **Prestation d'aide à l'accueil périscolaire des enfants de 6 à 11 ans**

Le CCAS a adopté la mise en place de la prestation d'aide à l'accueil périscolaire des enfants de 6 à 11 ans. Cette nouvelle prestation est destinée à compenser les frais engagés pour l'accueil des enfants pendant le temps périscolaire. Vote pour de la CGT.

☞ **Contrat d'objectifs et de performance de l'IGESA**

Un bilan du contrat d'objectifs et de moyens 2009-2014 a été présenté par le directeur de l'IGESA Mr PELLEGRINI.

Le futur contrat d'objectifs et de performance, présenté par la sous-direction de l'action sociale, d'une durée de cinq ans, soit jusqu'à la fin de la LPM 2014-2019 sera mis en œuvre à l'été 2015 et s'articulera autour de 4 axes :

- **Axe 1** : Affirmer le rôle d'opérateur de l'IGESA en matière de délivrance des prestations sociales
- **Axe 2** : Développer le cœur de métier de l'IGESA
- **Axe 3** : Améliorer la relation entre l'IGESA et le ressortissant-usager
- **Axe 4** : Renforcer l'efficacité de l'IGESA

☞ Actions de prévention

Un bilan thématique et financier des actions de prévention menées en 2014 par le réseau social a été présenté, ainsi que la programmation des actions pour 2015.

Intitulé de l'action	2013		2014	
	%	Montant consommé	%	Montant attribué
Economie familiale et sociale	57 %	398 942 €	56 %	476 135 €
Conjugalité - parentalité	10 %	23 984 €	4 %	21 040 €
Accompagnement au changement et restructurations	3,5 %	25 230 €	6 %	30 569 €
Prévention RPS	3,5 %	3 381 €	9 %	20 561 €
Conduites addictives et à risque (hors médico-social)	2 %	5 200 €	2 %	6 864 €
Alphabétisation, apprentissage du français, insertion	4,5 %	37 029 €	7 %	45 799 €
Informations juridiques	4,5 %	27 815 €	3 %	23 870 €
OPEX	4,5 %	4 164 €		
Psy – traumatisme – violences conjugales	4,5 %	12 203 €	6 %	13 221 €
Avocat	1 %	5 200 €	1 %	5 200 €
Jeunes et adolescents	5 %	8 920 €	6 %	10 160 €
Nombre d'actions réalisées et budget		552 071 € 112 actions		653 420 € 101 actions

☞ Evolution des prestations d'action sociale

Dans le cadre des orientations de la politique d'action sociale du ministère et des souhaits émis, notamment par les représentants CGT, le secrétaire général pour l'administration a annoncé, d'ici le prochain CCAS de juin 2015, la mise en place de groupes de travail dont le mandat sera de proposer des évolutions en matière de prestations liées au logement (prêts d'accession à la propriété et prêt travaux).

Les représentants CGT s'engagent à participer activement aux différents groupes de réflexion et de travail pour une action sociale plus juste et mieux adaptée à la majorité des ressortissants.

Les représentants CGT présents au CCAS, Françoise DELOLME, Yves RAILLERE